

Action d'accompagnement de l'agenda 2030 :

La stratégie nationale de développement durable 2030 – la SNDD 2030

Réalisé par:
FIQHI SANAA
ZOUIRI SARA

Le 11 Octobre 2018

Sommaire :

La SNDD

- Il s’agit d’un cadre stratégique qui permet la mise en cohérence et la synergie entre les programmes, les plans et les politiques sectorielles dans une perspective de durabilité.

- Elle se veut être un instrument opérationnel qui fixera les grandes orientations du royaume pour un développement durable.

- La Stratégie nationale de développement durable (SNDD) a été adoptée en Conseil des ministres, le 25 juin 2017.

- La SNDD va s’étaler jusqu’à 2030 en tenant compte de l’agenda 2030.

Processus d'élaboration de la SNDD



Conception de la SNDD

- Cadrage
- Diagnostic du développement durable
- Définition d'une feuille de route stratégique
- Modalité de mise en œuvre

Processus d'élaboration de la SNDD

2015-2016

Validation de la SNDD

2013-2015

Conception de la SNDD

- Cadrage
- Diagnostic du développement durable
- Définition d'une feuille de route stratégique
- Modalité de mise en œuvre

Processus d'élaboration de la SNDD

2017

Adoption de la SNDD par le Conseil de Gouvernement et le conseil des ministres et sa mise en œuvre

2015-2016

Validation de la SNDD

2013-2015

Conception de la SNDD

- Cadrage
- Diagnostic du développement durable
- Définition d'une feuille de route stratégique
- Modalité de mise en œuvre

Les 4 grands principes de la SNDD



Les 4 grands principes de la SNDD



La stratégie est en ligne avec les bonnes pratiques internationales

01

CONFORMITE INTERNATIONALE



02

CONFORMITE AVEC LES PRINCIPES DE LA LOI CADRE



03

ENGAGEMENT



04

OPERATIONNELLE

Les 4 grands principes de la SNDD



La stratégie est en ligne avec les bonnes pratiques internationales

01

CONFORMITE INTERNATIONALE



La stratégie est en ligne avec les principes de la Loi-Cadre 99-12 portant Charte de l'Environnement et du Développement Durable

02

CONFORMITE AVEC LES PRINCIPES DE LA LOI CADRE



03

ENGAGEMENT



04

OPERATIONNELLE

Les 4 grands principes de la SNDD



La stratégie est en ligne avec les bonnes pratiques internationales

01

CONFORMITE INTERNATIONALE



La stratégie est en ligne avec les principes de la Loi-Cadre 99-12 portant Charte de l'Environnement et du Développement Durable

02

CONFORMITE AVEC LES PRINCIPES DE LA LOI CADRE



La stratégie nationale de développement durable est conçue comme un processus continu d'engagement des différentes parties prenantes

03

ENGAGEMENT



04

OPERATIONNELLE

Les 4 grands principes de la SNDD



La stratégie est en ligne avec les bonnes pratiques internationales

01

CONFORMITE INTERNATIONALE



La stratégie est en ligne avec les principes de la Loi-Cadre 99-12 portant Charte de l'Environnement et du Développement Durable

02

CONFORMITE AVEC LES PRINCIPES DE LA LOI CADRE



La stratégie nationale de développement durable est conçue comme un processus continu d'engagement des différentes parties prenantes

03

ENGAGEMENT



La stratégie se veut opérationnelle en s'appuyant sur les stratégies, les plans et les programmes en cours de mise en œuvre

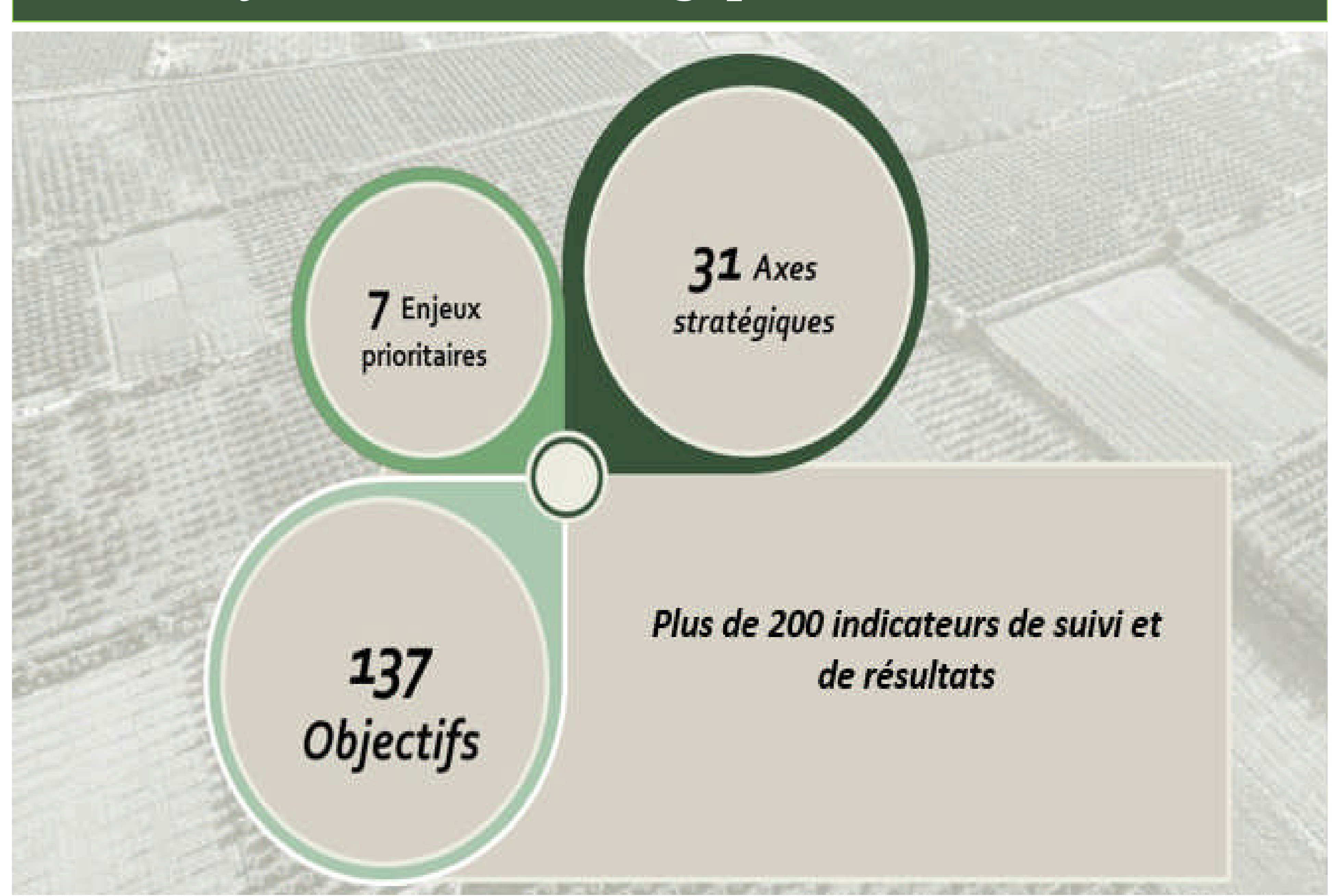
04

OPERATIONNELLE

La vision de la SNDD



Enjeux et axes stratégiques de la SNDD



Enjeux et axes stratégiques de la SNDD



Enjeux et axes stratégiques de la SNDD



Enjeux et axes stratégiques de la SNDD



Enjeux et axes stratégiques de la SNDD



Enjeux et axes stratégiques de la SNDD



Enjeux et axes stratégiques de la SNDD



Enjeux et axes stratégiques de la SNDD



Enjeux et axes stratégiques de la SNDD



Pilotage et évaluation de la SNDD

- Le comité de pilotage : une équipe transversale et stratégique qui a comme mission d’optimiser le suivi et la validation des choix stratégiques de la Stratégie Nationale de Développement Durable.
- Le comité de pilotage est présidé et animé par le Secrétariat d'Etat chargé du Développement Durable et une cellule PMO . Il est composé de plusieurs départements ministériels y compris le Haut-Commissariat au Plan.

Ce comité de pilotage aura pour objectifs :

- Fixer les priorités et lancer les travaux de chaque chantier.
- Résoudre les points d’arbitrage.
- Valider et communiquer sur l’avancement des différents chantiers.

Pilotage et évaluation de la SNDD

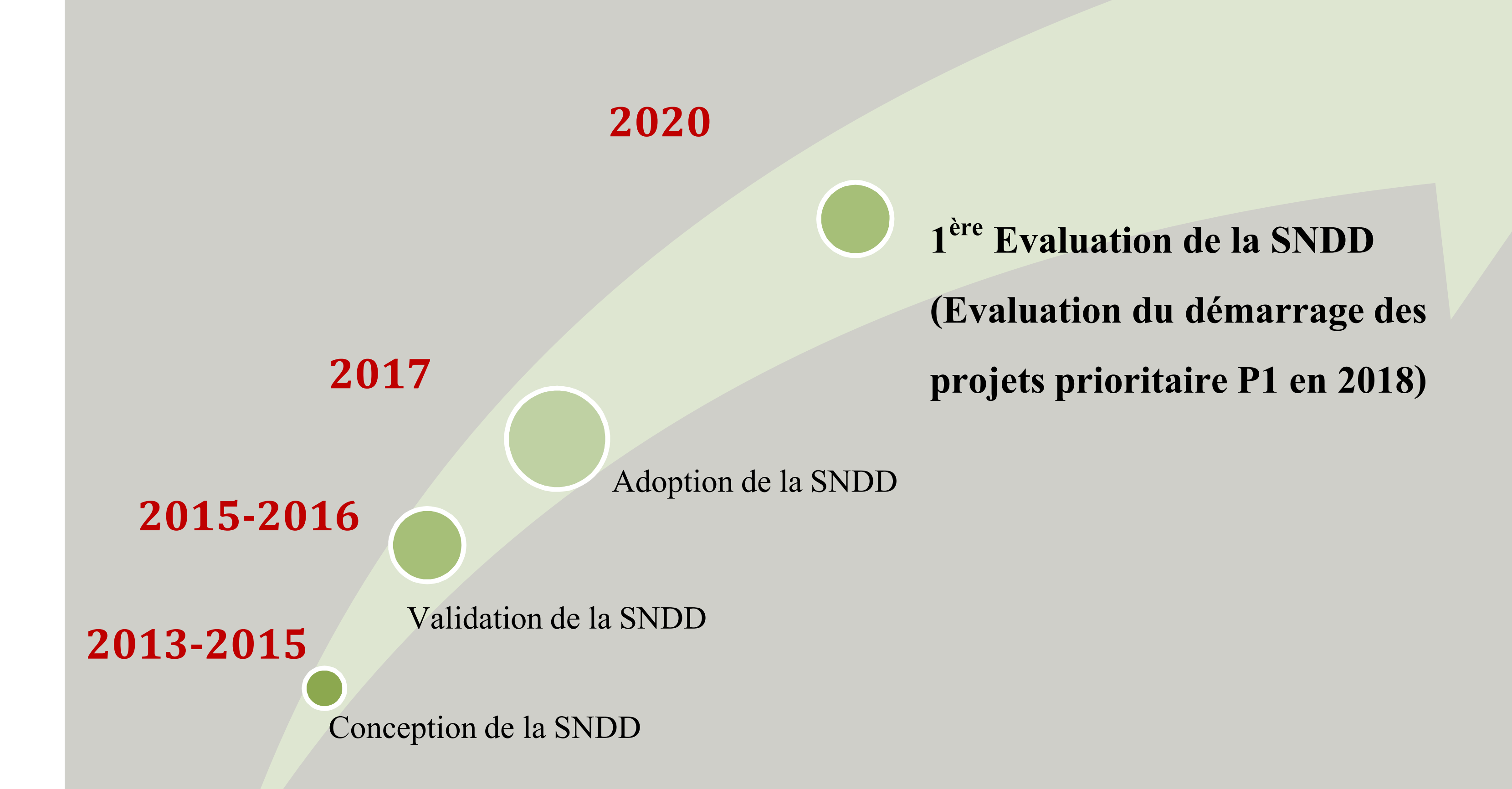
❑Sur la période 2017 -2030, la SNDD fera l'objet de deux évaluations intermédiaires et d'une évaluation finale en 2030.

❑Les évaluations intermédiaires devront mettre en lumière :

- ❑L'état d'avancement des engagements.
- ❑ L'état des lieux des nouveaux engagements pris qui vont mettre à jour la Stratégie Nationale de Développement Durable.
- ❑ La préparation de la Stratégie Nationale de Développement Durable avec la déclinaison des nouveaux axes.
- ❑ Le taux de réalisation des indicateurs de suivi.

❑ L'évaluation finale synthétisera l'atteinte des cibles en 2030 et la cohérence par rapport notamment aux engagements des Objectifs de Développement Durable (ODD).

Pilotage et évaluation de la SNDD



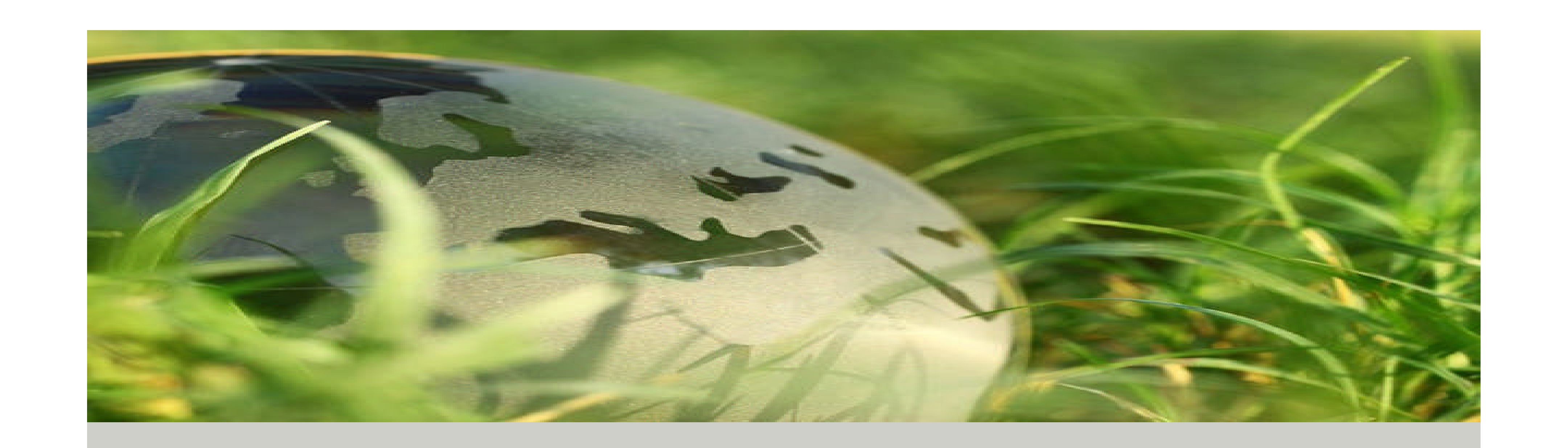
Pilotage et évaluation de la SNDD



Pilotage et évaluation de la SNDD



Conclusion



MERCI DE VOTRE ATTENTION